APPEL A CANDIDATURES

ENTREPOTS DISPONIBLES – BATIMENT E4

27 m² et 12,7 m²

SECTEUR PRODUITS LAITIERS AVICOLES

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Deux entrepôts d'une superficie respective de 27 m² et 12,7 m², situés au rez-de-chaussée du bâtiment E4, sont mis à disposition pour une activité de stockage de produits secs en lien avec le secteur PLA.

Tous les travaux d'aménagement sont à la charge du CONCESSIONNAIRE. Les emplacements sont livrés en l'état. Les travaux d'aménagement seront à la charge exclusive du candidat, sous réserve de la validation préalable de son dossier de demande d'autorisation de travaux par la SEMMARIS.

Localisation : Idéalement situés au cœur du secteur Produits laitiers Avicoles, « Avenue de Flandres », péage Porte de Thiais.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : E4
- **ESI** : 01/E4/00/E/022 et 01/E4/00/P/022
- **Surfaces** :
- Entrepôt E/022 : 27 m²
- Entrepôt P/022 : 12,7 m²
- **Disponibilité du bien** : **DECEMBRE 2026,** sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
  -Activité de stockage de produits secs en lien avec le secteur PLA.
  -Respect des activités du secteur
  -Non divisible et non extensible
  -Aucune vente sur place
  -Tous les travaux d'aménagement sont à la charge du CONCESSIONNAIRE.

Demandez à visiter ce bien ! 06 48 43 25 08

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Traité de concession allant jusqu'au 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (€HT/M²/AN)	CHARGES (€HT/M²/AN)	DEPOT DE GARANTIE	DROIT DE PREMIERE ACCESSION
ENTREPOT E/022	**63,53 €**	**16,52€**	**648 €**	**4 116,15 € HT soit 152,45 € HT/m²**
ENTREPOT P/022	**63,53 €**	**16,52€**	**305 €**	**1 936,12 € HT soit 152,45 € HT/m²**

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85 € HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 19 /12/2026 à 16H00



Pièces administratives :

- **La carte d'identité du représentant légal de la société candidate**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**
- **Dernier bilan comptable de la société**

Pièces liées au projet :

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)**

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	**40%**
Solidité et garantie financière	**30%**
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	**15%**
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	**15 %**

Produits d'origine française. ★ ★
Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
Produits transformés en France. ★
Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France…). ★★★
Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

RELATION CLIENTÈLE
CELINE GUINET
Direction commerciale
celine.guinet@semmaris.fr
+33 6 48 43 25 08

SUPPORT TECHNIQUE
KATIA VILLAR
Responsable administrative en charge de la gestion locative
emplacement.commercial@semmaris.fr